L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

DES leçons de langues à domicile; français, allemand, italien et espagnol, seront données par un ancien professeur Ex-catedratico de Institute Nacional y Central de Guatemala. W. Bohlens, 126 rue de Chartres, Southern Exchange. 20 avril—7f

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Delbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialités pour Première Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 6 av—Dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et en ante. 17nov—dim

ON DEMANDE.

DES jeunes filles pour faire du linge de dessous d'hommes. Des gages seront payés pendant qu'on apprend. 27 Chartres. 20 avril—1f

DES jeunes filles pour coudre des boutons. No 27 rue de Chartres. 20 avril—1f

100 Travailleurs pour Honduras; bons salaires. Le chef des travailleurs est visible à l'Agence Delhonde, 49 Passage de la Bourse. 20 avril—1f

MMES Godin & Martinet demandent des ouvrières pour corsages et jupes, 17 Bourbon. 20 avril—1f

UN gentleman demande pension et logement dans une famille française créole respectable. Prix devant être modéré. Références échangées. S'adresser L. B., bureau de l'Abeille. 20 avril—1f

UNE bonne d'enfant munie de bonnes recommandations S'adresser au No 64 rue Esplanade. 19 avril—2f

ON demande—Au No 94 Esplanade, une domestique (couleur) pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser immédiatement. Aussi au même endroit, une couturière, sachant couper et essayer. 11 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme et sa femme désirent trouver un emploi quelconque à la campagne; elle, comme femme de chambre ou gardienne d'enfants, lui comme charron. Forgeus, 99 St Louis. 13 avril—16 20

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. B., au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Michael Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,848—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. A. Luminais, greffier de la Cour Civile de District et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 avril—19 23 27

Succession de Alexander Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,744—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacques Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 avril—11 16 20

Succession de Henri Jolissaint.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Lue—Division A—Docket No 1—No 29,700.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.
ALPHONSE JOLISSAINT, Administrateur.
11 avril—11 16 20

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29 831—Division C.—Attendu que Patrick Brennan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Brennan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11avril—11 16 20

Succession de George Habluetzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,789—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Margaretha Habluetzel, tutrice, comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16avril—16 20 25

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résident de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelene Geddes—Velma Morse—Mattie Winans et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de, et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.
HUGUES LAVERGNE, Député-Greffier.
3 avril—3 17—3 mai.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George Ellis vs. ses créanciers, No 29,743, Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers au pétitionnaire George Ellis soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le MERCREDI, 30me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur une demande pour un répit de un, deux et trois ans, sans intérêt, et que ses créanciers soient dûment notifiés à assister à la dite réunion et que le but en soit dûment publié; et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29mars—29 avril 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rocher et Joseph C. Hodgson, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire à son bureau, dans la bâtisse Morris, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Bernard McCloskey, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
1er avril—1,15,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 29,787—Pat King vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire le 3me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire soumette à ses créanciers ses affaires, obtienne d'eux sa décharge de dette, et qu'un syndic soit nommé, et que toutes autres affaires soient considérées relativement aux biens et affaires du dit insolvable comme le déterminerent les dits créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouv.-lle-Orléans, 1er avril 1890.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3avril—3 17—3mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29 852—Division—Henry Klock vs. Ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Klock, soit, et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 20me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but que le dit insolvable fasse un rapport, obtienne une décharge, et présente un tableau de ses affaires à ses créanciers et d'élire un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 avril 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
11 avril—11 17 22

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel,
A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 MAI 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...$500, soit		$50,000
100 Lots de...$300,		30,000
100 Lots de: $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans Lne.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est commercialisé ou une valeur.

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 15 avril 1890.

En vertu d'une proclamation de Son Excellence, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée à Baton Rouge, du 9me jour d'Avril A. D. 1890, m'ordonnant de tenir une élection dans le Quatorzième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, composé des Seizième et Dix septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour remplir la vacance causée dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, par la mort de l'Hon. Kenner Scratchley, représentant du Quatorzième district représentatif de la paroisse d'Orléans.

Avis est ici donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte 58 de la session extra de l'Assemblée Générale de 1877, le

Mardi, 29 avril A. D. 1890,

de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Quatorzième district représentatif de la paroisse d'Orléans composé des Seizième et Dix-septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, à tels poles des dits Seizième et Dix-septième wards que le gouvernement municipal de la Nouvelle Orléans établira, dans le but d'élire un Représentant du district à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance causée par la mort de l'Hon. Kenner Scratchley, représentant du dit district.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et officier chargé de la promulgation des retours de la paroisse d'Orléans.
15avril—au 29 incl.

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées:
Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermens Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leech est autorisé solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

Mairie de la Nlle-Orléans.

Hôtel de Ville, 14 mars 1890.

UNE récompense de $1,000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne coupable du crime d'incendie dans les limites incorporées de la ville.
JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
21 mars—1 m.

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1890

Liste de publication:

Beaufils, Aimé	Lortiot, Adolphe
Bénafort, Auguste	Louge, Jean Brisse
Chachignon, François Paul Félix	Magnon Gaspard, Jean Meunier, Théophile
Cayot, Jacques et Joseph	Rivoire, Ferdinand Cyrille
Choplin, Alexandre	Simon, Jean Russell
Daffos Jean	Simon, Estéfan Auguste
Fabarez, Jean Jeoffrel	Thomassin, Auguste
Faraldo, Hippolyte	Thompson
de Hedouville, Jean	

LETTRES.

Mme Fanny Cavalier, Mlle Feyart

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er avril 1890.
Le Consul, PAUL DEJARDIN

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans POUR 1890-91,

Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief or en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas.) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Bourbon, No 161, près Orléans, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 avril— DR. C. TESTUT.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON	EDWD. J. BOBET
PIERRE POUTZ	H. GALLY
D. FATJO	A. SCHREIBER
CHAS. E. SCHMIDT	W. G. VINCENT
JULES TUYES	H. LAROUSSINI
GUS. PITOT	J. W. HINCKS

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 119 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Lafayette Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.
HY. LOCHTE, Président.
TH. ROTHENBILDER, Secrétaire.
16mars—16 au 22 avril.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Weckerling Brewing Company sont par le présent avis, notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.
THEO. BRUMMER, Président.
JOS. WECKERLING, Secrétaire.
16 mars—16 au 22 avril

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Pelican Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 5 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.
J. LANGLÈS, Président.
CHAS. CHUMACHER, Secrétaire.
16 mars—au 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 12 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.
P. W. DIELMANN, Président.
H. ENGELHARDT, Secrétaire.
16 mars—16 au 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Southern Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 27 février 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.
P. BLAISE, Président.
E. PRAGST, JR., Secrétaire.
16 mars au 22 avril

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien.

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

LEON QUEYROUZE & CO.,
"GROCERS" EN GROS,
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS!
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait-crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $3.25.

Procurez vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio,

183 rue du Canal
—ET—
21 rue Hôpital.
EUG. SIMON.
15 mai—1an Dim

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double No 633 rue des Remparts.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signés le 20 mars 1890, et rendus dans les affaires des successions de William Henry Schroeder, No 29,234, et de Mme Louise Steinbrecker, veuve de William Henry Schroeder, No 29,160, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 12, borné par les rues Remparts, Enghien, Bons-Enfants et Port; le dit lot est le ... et mesure en mesure américaine 29 pieds de face à la rue des Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, connu comme le No 633 rue Nord Remparts.

Termes.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1890 et déposera 10 pour cent à la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
23 mars—23—avril 5 12 19 26

PAR ALBERT BRIGNONI.

L'ancienne brasserie du PELICAN.

Grand lot de terre rue Villeré entre Chemin du Bayou et Esplanade.

A l'encan.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur, bureau No 38 rue Royale, il sera vendu SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Chemin du Bayou, Esplanade et Marais, désigné par le numéro Trois "A" sur un plan daté du 12 mars 1859 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, quarante pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Villeré, soixante-quinze pieds six pouces et deux lignes faisant face en partie à l'ouverture de la rue Quartier et en partie à la ligne le séparant du lot numéro Trois "B", soixante-sept pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne le séparant du lot numéro Deux, et quarante-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en bois à deux étages, et trois étages dans le fond, couverte en ardoises.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente, et les taxes de 1890 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 avril—12,13,25,26

Avis est ici donné en vertu de l'Art 48 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de la Législature des projets de lois (a) créant et établissant un Bureau de Commissaires d'Incendie pour la ville de la Nouvelle-Orléans et définissant ses pouvoirs; (b) réglant les annonces légales et judiciaires en la paroisse d'Orléans; et (c) amendant les Articles 6, 14 et 20 de l'acte 63 de 1888.
15 avril—15,22,24,29—mai 6,12,15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.
Maison double en bois No 105 rue Bordeaux, entre Magazine et Camp.
Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.
Deux îlets de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Buissière.

Nos 20,813 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division ——

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —— en date du 19 mars 1890, Dossier No 20 813 pour le compte de la succession Romain Buissière, il sera vendu à l'encan à savoir—

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 235 borné par les rues Bordeaux, Camp, Valence et Magazine, désignés comme lots 13 et 14, se touchant et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété consistent d'une jolie résidence double en bois désignée par le No 105 rue Bordeaux, très bien subdivisée, bon voisinage, rapportant $17 par mois, toujours louée.

2° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 187, borné par les rues Constance, Octavia et Laurel et l'avenue Peters, désigné comme lot No 25 sur le plan de Pilié et De Pauraly, architectes en date du 9 avril 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations consistent en un cottage double bien bâti, couvert en ardoises, connu par le No 1052 rue Constance; bonne subdivision; loué à raison de $8 chaque côté; près de la station du chemin de fer Coliseum. Le voisinage s'amé iore rapidement.

3° Un îlet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 378 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Onzième.

4° Un îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième District de cette ville, désigné par le No 391 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Douzième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes dues et exigibles en 1890 seront assumées par l'acquéreur.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Geo. C. Préot, notaire.
22mars—22 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leonard Booy et de sa femme.

No 27,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 mars 1890, Dossier No 27,834, dans l'affaire de la succession de John Leonard Booy et de sa femme, il sera vendu, à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, sur le côté nord de la rue Chartres (anciennement Moreau), entre Montégut et Clouet, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Gustave LeGardeur, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
29 mars—29 avr 1 5 12 19 26 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.
Cette splendide propriété commerciale, rue Jackson entre Waters et Tchoupitoulas.

No 29,848—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 Mai 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 11 avril 1890 dans l'affaire de Rosina Winkler, veuve de Joseph Muller vs Otto Muller et al, Dossier No 29,848, il sera vendu à l'encan à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mississipi, les rues Philip, Jackson et Levée, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de S. T. Pilié daté du 21 février 1843, par lequel les dits lots mesurent comme suit:

Le lot No 1 mesure à peu près 21 pieds de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds de largeur dans le fond et de face au Mississipi, sur une profondeur et façade rue Jackson d'à peu près 85 pieds.

Le lot No 2 mesure à peu près 21 pieds de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds ... pouces de largeur dans le fond et de face au Mississipi, sur une profondeur d'à peu près 85 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les bâtisses à trois et à deux étages occupant toute la façade à la rue Jackson, entre les rues Waters et Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1890 devant être assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant John Bendernagel, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.
Billets et comptes à recevoir.
A. Delvaille et fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs. Leurs Créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Dossier No 28,800, en date du 15 avril 1890, pour le compte de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille versus leurs créanciers, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Des billets divers et comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Conditions—Comptant.
16 avril—16 19 26

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Objets divers, Bijouterie, etc.

Dans l'affaire de la succession de Gustave Jougnell.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "B"—No 29,681.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 23 avril 1890, à 1 heures A. M., à mon Bureau No 16 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la dite Cour, en date du 9 avril 1890, il sera vendu—

Un lot de Bijoux en or conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12avril—12 19 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AMÉLIORÉE DE VALEUR Dans le Quatrième District.

Dans l'affaire de la Succession de E. M. PURCELL.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 18,894.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, en date du 19 mars 1890, sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 3, borné par les rues Second, Third, Laurel et Constance, le dit lot étant désigné par le No 10 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Second, sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne latérale touchant au lot No 11 et 111 pieds 4 pouces sur la ligne latérale touchant au lot No 9 et ayant dans le fond par le lot No 13; le tout plus amplement indiqué dans l'acte passé devant Benj. Ory, notaire de cette ville, le 31 octobre 1882. Les propriétés ci-après décrites seront vendues à la même heure et au même emplacement: Une moitié indivise en vertu d'un ordre de la Cour ci-dessus décrite et l'autre moitié par le consentement des co-propriétaires.

2° Deux certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Denis; Treizième, St Patrick et Quatrième désignés par les Nos 4 et 5 les dits lots de terre se touchant et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue St Denis sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le quatrième District de cette ville désigné par le No 160 de l'îlet de terre borné par les rues Chippewa, Fulton, Treizième et Soraparu, le dit lot mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

4° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Chesnut, Sixième et Coliseum, désigné par le No 7, et mesurant 28 pieds rue Washington sur 100 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant sera exigé sur le lieu de la vente pour assurer celle-ci.
25 mars—25 29—5 12 19 26 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un droit de Patente.

Succession de Zachary Taylor Heap, décédé.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C" daté le 31 mars 1890, Dossier No 29,431, pour compte de la succession de Zachary Taylor Heap, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une moitié intérêt indivise dans une certaine patente pour une nouvelle et utile amélioration alléguée pour les "fourneaux" d'après des lettres patentées portant le No 419,478 données à August F Slangerup et Zachary T. Heap leurs héritiers et leurs représentants, pour le terme de 17 ans, à partir du 14 janvier 1890, avec les droits exclusifs de faire usage et vendre la dite invention, dans tous les Etats-Unis et les territoires, émise par le bureau de Patentes à Washington, D. C., à la date du 14 janvier 1890.

Termes—Comptant sur les lieux.
20 avril—20 24 27—1 mai à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.
Magasins et maisons de résidence de valeur autour du Marché Dryades.
Trois magasins en briques à deux étages et trois maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.
Coin S. E. des rues Dryades et Terpsichore, quatre magasins en briques à deux étages et quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.
Coin S. O. des rues Dryades et Terpsichore, quatre maisons de résidence en bois, Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.
Quatre magasins en briques à deux étages. Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.
Deux magasins en bois à deux étages, coin N. O. des rues Dryades et Euterpe.
Une maison de résidence en bois à deux étages, Nos 151 et 153 rue Euterpe, entre Dryades et Remparts.

Dans l'affaire de Michael Stumpf et autres vs. Louisa Stumpf et autres.—Dossier No 29 643.

Vente pour effectuer un partage.
A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu et signé le 25 mars 1890, Dossier No 29,643, dans l'affaire de Michael Stumpf et als vs Louisa Stumpf et als pour un partage, à l'encan. il sera vendu:

Trois magasins en briques à deux étages. Trois maisons de résidence en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

1° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Euterpe, désignés par les Nos 9 et 10, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 10 forme l'angle des rues Dryades et Terpsichore et mesure 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et façade rue Terpsichore de 128 pieds.

Le terrain No 9 mesure 26 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur d'environ 128 pieds.

Les améliorations consistent en trois magasins en briques à deux étages couverts en ardoises portant les Nos 435, 437 et 439 rue Dryades, occupés comme Magasins au rez de chaussée, et comme résidences à l'étage supérieur, chacun ayant 6 chambres avec installation à gaz, citerne, auvents, etc. Le tout en parfait état, loué jusqu'au 1er octobre 1890.

Aussi à l'arrière du terrain, trois maisons de résidence en bois à deux étages portant les Nos 316, 318 et 320 de la rue Terpsichore, ayant chacune 4 chambres, citerne, etc. Le tout rendant $225 par mois et $2,700 par an. La propriété entière sera vendue en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages. Quatre maisons de résidence en bois à deux étages au coin Dryades et Thalie.

2° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Dryades Remparts Thalie et Melpomène, désignés par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 6 forme l'angle des rues Dryades et Thalie et mesure 30 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur et une façade rue Thalie de 127 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 5 mesure 30 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en quatre magasins en briques à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 388 1/2, 390 et 390 1/2 rue Dryades, ayant chacun 4 chambres, au-dessus et des chambres ou magasins au rez-de-chaussée, citerne, auvent, etc. Aussi, quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière des terrains faisant face rue Thalie et portant les Nos 294, 294 1/2, 296 et 296 1/2 rue Thalie, ayant chacune 4 chambres, installation à gaz, citerne, etc. Une partie de la façade rue Dryades est louée. Toute la propriété rend $145 par mois ou $1740 par an et sera vendue en bloc.

Deux magasins en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

3° Un terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Terpsichore et Euterpe, désigné par le No 1, et mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de façade rue Dryades sur une profondeur rue Terpsichore de 62 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux magasins de résidence avec magasins en bois à deux étages portant les Nos 434 et 436 de la rue Dryades, et ont chacune un magasin au rez-de-chaussée et 6 chambres, installation à gaz, citerne, etc. Le No 434 (le coin) est loué jusqu'au 1er octobre 1890. Ces deux magasins seront vendus ensemble.

Les maisons de résidence doubles en bois à deux étages Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades.

4° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite et désignés par les Nos 5 et 6, lesquels sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de:

Deux maisons de résidence et magasins doubles en bois à deux étages portant les Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, soit 4 locations, chacune desquelles a 8 chambres, installation à gaz, citerne, auvent, allées, cours pavées, etc. et seront vendues en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages; deux magasins en bois à deux étages; deux maisons de résidences en bois, à deux étages, au coin des rues Dryades et Euterpe.

5° Trois terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'îlet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos 1, 2 et 3, lesquels se touchent et mesurent comme suit savoir:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Dryades et Euterpe, et mesure 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et une façade rue Euterpe, de 115 pieds, 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 2 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 115 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations de ces trois terrains consistent en: 1° Quatre magasins en briques à deux étages recouverts en ardoises Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, ayant de chaque côté au dessous un magasin et 5 chambres, installation à gaz, citerne, auvent et allé à l'arrière, etc.

2° Deux magasins et maisons de résidence en bois à deux étages couverts en ardoises Nos 454 et 456 (coin) rue Dryades, et ont chacun un magasin au-dessous et quelque 6 chambres installations à gaz, citernes auvents, etc, allée à l'arrière.

3° Une maison double à deux étages en bois couverte en ardoises, à l'arrière du terrain portant les Nos 151 et 153 de la rue Euterpe, et à de chaque côté 8 chambres, installations à gaz, citerne, auvent, allée, etc.

Ces magasins et maisons de résidence seront vendus séparément avec privilèges et sous des sub-divisions et mesures que l'on pourra voir à la vente d'après un plan de Edgar Pilié, voyer.

Le tout des mesures qui précèdent sont d'après des plans que l'on verra sur les lieux de la vente. La propriété pourra être visitée sur les permissions qui en demanderont des permissions écrites aux encanteurs, et tous les renseignements quant aux loyer, baux, etc., seront donnés au moment de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste en paiements égaux à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt et tous les clauses usuelles de sécurité partir du jour de la vente; le par le crédit sera divisé en billets coupons à la convenance des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1890 en outre de leur enchère et feront un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Jean Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26 30—avril 6 13 20 26

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées de valeur et inoccupées,
— DANS LES —
Quatrième et Sixième Districts.
Pour Effectuer un Partage.
Le Joli Cottage en Bois No 36 rue Adèle.
Le Cottage Double No 38 rue St-André.
Les Sept Maisons Simples et Doubles en Briques, Ecuries, Shops, etc., Nos 38 et 50 rue Rousseau.
La Propriété Commerciale de Valeur, Magasins, Entrepôts et Ecurie, Nos 484 et 490 rue Dryades, au coin de la rue Félicité.
La Résidence en Bois à deux corps de logis, Nos 346 et 348 rue Félicité.
Un Terrain Bon pour y Bâtir rue Première.
Six Terrains de Choix Convenables pour y Bâtir au coin des rues Laurel et Gén'l Taylor.
Quatre Demi-carrés d'îlet, comprenant un Carré de Batture rues Water, Front, Tchoupitoulas, Jersey et Laurel, avec améliorations, Cour carrelée, Kilns, etc.
Un Carré d'îlet de Choix rue Dryades, avec Vacherie et Cottage—en dehors des limites des vacheries.
Six Terrains avec Cottages à Carrollton, dans un bon voisinage.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

— DANS L'AFFAIRE DE —

Dame Veuve Catherine Marie Husmann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094, pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B rendu et signé le 20me jour du mois de mars 1890, Dossier No 29,094, dans l'affaire de Dame Vve Catherine M Frye vs Dame Regina Geyer et autres pour un partage à l'enchère publique, il sera vendu:

Quatrième District.

Cottage No 36 rue Adèle.

1° Un terrain No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 31 borné par les rues Adèle Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Adèle sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 4 chambres et une cuisine, etc. et portant le No 36 de la rue Adèle.

Le cottage double No 38 rue St-André.

2° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, étant le terrain No 16 du carré d'îlet No 32 borné par la rue St André, Adèle, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel mesure 31 pieds de façade rue St-André, la même façade et sur une profondeur de 134 pieds 11 pouces entre lignes parallèles et s'étendant à travers le carré d'îlet de la rue St-André à la rue Adèle et faisant face de chaque côté des deux rues.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises, portant le No 38 de la rue St André et a 4 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, écurie, citerne, etc.

Nos de 38 à 50 rue Rousseau.

3° Cinq terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, étant les terrains Nos 8, 1, 3, 4 et 11 du carré d'îlet No 37 borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste-Marie et St André, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 mesure 29 pieds de façade rue Rousseau sur une profondeur d'environ 85 pieds et le terrain le plus rapproché de la rue St André et environ 80 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Ste Marie, avec le usage d'une allée de 12 pieds de largeur du côté le plus rapproché de la rue Ste Marie commune aux terrains 1 et aux autres (Nos 1, 2 et 3).

Les terrains Nos 2 et 4 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Ste Marie sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 11 mesure 60 pieds de façade rue Rousseau sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces et ... lignes.

Les améliorations consistent des Nos 38 rue Rousseau, une écurie à deux étages en briques, avec place pour 35 à 40 chevaux.

Nos 40 rue Rousseau, une forge en briques.

Nos 42 à 44 rue Rousseau, un cottage double en briques couvert en ardoises ayant 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

Nos 46, 48 et 50 rue Rousseau, trois cottages en briques couverts en ardoises, le tout sous une longue toiture. Chaque côté a 2 chambres, cuisine, citerne, etc.

Coin des rues Dryades et Félicité.

4° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, étant les terrains Nos 18, 19, 20 et 21 du carré d'îlet No 292, borné par les rues Dryades, Remparts, Félicité et St-André, lesquels se touchent et mesurent chacun 28 pieds 3 pouces de façade rue Dryades, 27 pieds 3 pouces de profondeur et façade rue Dryades et mesurent comme suit:

Le terrain No 18 a 119 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 17 et 113 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la limite du terrain No 19.

Le terrain No 19 a 113 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 18, et 103 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain No 20.

Le terrain No 20 a 103 pieds, 5 pouces de profondeur sur la limite du terrain No 19 et 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite du terrain No 21.

Le terrain No 21 a 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 20, et 97 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Félicité, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent des

Nos 484 rue Dryades, coin Félicité—Un entrepôt en bois avec toiture en fer dit "corrugated".

Nos 486 rue Dryades—Un magasin en briques à deux étages.

Nos 488 rue Dryades, un magasin en briques à un étage.

Nos 490 rue Dryades—Une écurie en bois couverte en ardoises, toutes les et chacune des bâtisses de dépendances, citernes, auvents, etc.

Nos 346 et 348 rue Félicité—Une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis couverte en ardoises, à l'arrière des terrains Nos 19, 20 et 21, contenant, de chaque côté 8 chambres, citerne, hangar, allée pavée et installations de gaz, rapportant $15 par mois de chaque côté.

Site propre pour y bâtir rue Première.

5° Un terrain ou morceau de terre vacant situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 157 borné par les rues Première, Philippe, St-Patrick et St David, étant le terrain No 8 et mesure 30 pieds de façade rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces entre lignes parallèles sur un terrain élevé.

Coin des rues Laurel et Général Taylor, sixième district.

6° Six terrains situés dans le carré d'îlet No 151, anciennement No 12, borné par les rues Laurel, Jersey ou Annonciation, Général Taylor et Austerlitz, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Les terrains Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Laurel, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces. Le terrain No 21 touche et forme le coin des rues Laurel et Gén'l Taylor, et mesure 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de façade rue Laurel, sur une profondeur et façade rue Gén'l Taylor de 126 pieds 2 pouces et 4 lignes; 125 pieds 2 pouces sur la limite du terrain No 20 et 43 pieds 11 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière.

Ilet de batture de choix, rues Front et Léontine.

7° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet lettre C borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front; 217 pieds de façade rue Léontine, et est borné sur sa face par la rivière Mississipi et du côté supérieur par le reste du carré ensemble avec tous les droits d'atterrissement, de batture et d'alluvion y attachés, etc. Sur cette propriété il y a un grand nombre d'auvents en briques et un Pit Shed.

Rue Tchoupitoulas (côté sud).

8° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue Peters et la rue Levée ou Tchoupitoulas, Front et Léontine, lequel mesure 234 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Front, 284 pieds de façades rue Léontine et du côté supérieur par le reste du carré d'îlet.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 5 chambres de chaque côté, une écurie à deux étages en bois, 2 briqueteries, 3 citernes, barrières et dépendances.

Rue Tchoupitoulas (côté nord)

9° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 7, borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Levée ou Tchoupitoulas, et Jersey ou Annonciation, lequel mesure, ensemble, 230 pieds 3 pouces et 8 lignes de façade rue Levée, 217 pieds 9 pouces et 6 lignes rue Jersey, 334 pieds 6 pouces de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré, et est subdivisé en 21 terrains du No 1 au No 21, inclusivement.

Les améliorations consistent de: un cottage double en bois, ayant 3 chambres, citerne, etc., de chaque côté, et le terrain est partiellement en culture.

Rues Jersey et Laurel.

10 Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet No 10 borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Jersey et Laurel, lequel mesure ensemble 215 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Jersey; 203 pieds de façade rue Laurel; 280 pieds 8 pouces et 8 lignes de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré et est subdivisé en 15 terrains du No 1 au No 15 inclusivement.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois ayant 3 chambres, citerne, auvents de chaque côté, barrières, etc.; la terre est en culture.

Carré d'îlet rue Dryades, en dehors des limites des vacheries.

11° Le carré d'îlet entier, subdivisé en dix terrains situé dans le Sixième District de cette ville, étant le carré No 84, borné par les rues Dryades, St Denis, Bordeaux et Upperline lequel mesure ensemble 115 pieds 1 pouce de façade rue Dryades; 74 pieds 8 pouces de façade rue St-Denis; 300 pieds de façade rue Bordeaux et 302 pieds 6 pouces de façade rue Upperline.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 6 chambres, citernes, auvents, etc., et une écurie commode, etc., occupée comme vacherie où sont 30 ou 40 vaches.

Cette propriété est juste en dehors des limites des vacheries que le Conseil Municipal vient d'établir et n'aura pas à être déplacée.

A Carrollton.

12° Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, carré No 67 A, lequel est borné par les rues Cambronne, Jefferson, Cinquième et Jeannette, et sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Les Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de façade rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 1 forme le coin des rues Cambronne et Cinquième.

Le terrain No 24 mesure 30 pieds de façade rue Cinquième, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de:

Une maison-cottage en bois, citerne, auvents, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues conformément à des plans et à subdivisions qui peuvent être vus sur les lieux de la vente. On pourra visiter les propriétés en se munissant d'une carte des encanteurs; et tous les renseignements relatifs aux baux et aux locations seront donnés de l'estrade de l'encanteur le jour de la vente.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et toutes les clauses de sécurité. Les paiements à échéance seront divisés en billets coupons à la convenance des parties intéressées. Les billets sauvegardant les intérêts des mineurs (soit 1/10 du tout) portant intérêt de 6 0/0, et l'intérêt des majeurs (soit 9/10 du tout) portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente. Les divers acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1890, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs
30 mars—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois recouvert en ardoises rue Laurel,

Entre les rues Joseph et Octavia, avec deux lots de terre.

Succession de Mme Elizabeth Heisel, femme décédée de Joseph Coleman.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—le SAMEDI, 26 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E., date le 20 mars 1890, Dossier No 29 319, pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Heis l, femme décédée de Joseph Coleman, il sera vendu à l'encan:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation (ancien nommé Jersey), Joseph et Octavia, désignés par les Nos 14 et 15 contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 30 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli cottage neuf en bois et recouvert en ardoises, avec 4 chambres, citerne, etc. un petit magasin en bois adjacent au cottage, ayant 3 chambres.

Termes et conditions—Comptant en passant les titres 20 0/0 payé comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes pour 1890 en outre de l'enchère.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—6 13 20 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 314 rue Magazine,
Ayant deux vastes terrains.
E. H. Sterry vs J. C. Howard.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit à longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale premier district de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. Dossier No 17,127, dans l'affaire d'Ephraim H. Sterry vs Joseph C. Howard, jugement du et signé le 11 février 1890; aussi conformément à un ordre homologuant la recommandation de deux experts et de familles tennes pardevant N. B. Trist, notaire et daté respectivement du 5 février 1890 et du 21 mars 1890 par le même juge, il sera vendu à l'encan l'enchère publique, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Clio et Erato désignés par le No 3 du carré d'îlet No 160, lesquels mesurent 60 pieds français sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes mesure américaine, de façade rue Magazine, sur une profondeur de 124 pieds français ou 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois portant le No 314 rue Magazine ayant 4 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne et hydrant, et une bâtisse en bois à un étage sur la façade du terrain à côté ainsi qu'une maison en bois à deux étages avant 4 chambres à l'arrière du terrain. Le tout conformément à un plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. La somme à crédit devra être divisée en coupons à la convenance des parties intéressées. L'acquéreur assumera en sus de son prix d'adjudication les taxes de 1890 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

L'acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—avril 6 13 20 26

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison désirable.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 18,021.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un arrêt de l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B siégeant à la place de l'Honorable Albert Voorhies juge de la dite Court Division E, actuellement en congé, arrêt daté du 16 octobre 1889 la propriété ci-après décrite, savoir:

La désirable maison cottage double portant les Nos 418 et 420 rue Locust, entre l'avenue Jackson et la rue Philip carré d'îlet borné par la rue Freret, chaque côté ayant trois chambres, cuisine, citerne propriété à distance de la rue, située dans le voisinage immédiat de l'école McDonough No 20, du marché Keller et d'une tour d'éclairage électrique capable de donner de bons loyers. Le terrain mesurant 30 pieds de façade rue Locust, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 5 lignes, d'après un plan de C. F. Zimple, daté du 30 avril 1835.

Conditions. Une moitié ou davantage comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'à parfait paiement; billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, avec toutes les autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur paiera les taxes dues et exigibles en 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

L'INDEPENDANCE BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois,	Douze Mois,
16 FRANCS.	30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois,	Six Mois,	Douze Mois
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste en autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m la dim.

Succession de Mme Catherine Hinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,603—Division D—Attendu que J. W. Klapper a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Catherine Hinsel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 avril—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terrain de batture de choix avec droit à tous les accroissements.
Un autre carré de choix rue Tchoupitoulas, contigu au premier dans le Sixième district.
Succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 MAI 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 9 avril 1890, Dossier No 29,754, pour compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, à l'enchère public, il sera vendu:

Un carré de batture de choix.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une partie du carré No C ou 66, situé dans le Sixième District de cette ville, étant borné par l'avenue Peters et les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel morceau ou portion de terre constitue la partie supérieure ou moitié du dit carré et mesure environ 264 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Front; la même façade sur la rivière Mississipi, sur une profondeur et une façade avenue Peters d'environ 185 pieds de la rue Front à la ligne des hautes eaux, et environ 475 pieds à la ligne des eaux basses, le tout plus ou moins, et la même profondeur, de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.

Avec le carré d'îlet ci-dessus décrit sont vendus tous les droits acquis à l'alluvion ou au futur accroissement de batture qui appartient à la propriété.

Coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le côté supérieur ou moitié du carré No 2 ou 71, borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée ou Tchoupitoulas, et immédiatement en arrière de la dernière propriété décrite dans le paragraphe No 1, laquelle portion de terre mesure environ 250 pieds 1 pouce de façade sur la rue Levée, 267 pieds 7 pouces de façade rue Front, 289 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade avenue Peters et environ la même façade de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.

Les améliorations consistent en quelques auvents et barrières, etc., et touchant à la briqueterie longuement établie appartenant aux héritiers de E. W. Frye.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Les actes de vente par devant Ernest Commagère à faire aux frais des acquéreurs.
12 avril—12 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix pour y bâtir. Rue Tchoupitoulas entre Céleste et Religieuse.

Succession de S. C. Thielemann, décédé.

A crédit de longue échéance—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 1 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1890, dossier No 29 8.1 dans l'affaire de la succession de S. C. Thielemann, décédé, il sera vendu—

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Nuns Religious et Céleste, désigné par le No 41 quel mesure 27 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en outre, les taxes de 1890 et devra faire un dépôt de 10 0/0 sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Jno Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13—avril 13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de maison, Glaces, articles d'ornements, effets mobiliers.

Succession de Mme E. H. Villars.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI 28 avril 1890 à 11 heures du matin, sur les lieux, No 687, Laurel street, entre les rues Robert et Upperline, sixième district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 15 janvier 1890, et signé le 21 janvier 1890, Dossier No 27,7.. dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache veuve de Paul Villars, tous deux décédés, et de Marie Villars, femme de F. A. Stinson, V. S. de Nellie Villars, pour un partage, et aussi en vertu d'un autre ordre de la même honorable Cour, dans la même affaire, en date du 1er février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, interdite, il sera vendu à l'encan—

Un lot de beaux meubles de maison et effets mobiliers, conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
17 avril—17 20 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de maison, machine à coudre, vaisselle, ornements, stove, ustensiles et effets mobiliers.

Succession de Mme Elizabeth Barlow.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—JEUDI 24 avril 1890 à 11 heures A. M., au local No 620 rue Annonciation entre Valence et Bordeaux Sixième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 9 avril 1890, dossier No 29,754, pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 avril—15 20 22 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine, mesurant 3 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 2 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26—3 10 17 24 mai

DEUX BUVETTES,
Epiceries, Meubles de maison, etc.

Succession de Frank Villegas.

No 29,579—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MARDI, 29 avril 1890, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, à l'encoignure des rues Camp et Girod et à 11 1/2 heures A. M., à l'encoignure des rues Notre-Dame et Delta, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division "D", en date du 14 avril 1890, pour le compte de la susdite succession:

1° Le contenu de la buvette, coin des rues Camp et Girod, consistant en vins, liqueurs, cordiaux, gobelets, verres, flacons, comptoirs, étagères, meubles, installations, etc. Le tout sera vendu en bloc.

2° Le contenu de l'épicerie dans le fond du susdit local consistant en provisions, liqueurs, cordiaux, conserves comptoirs, balances, écopes, glacières, boîtes, cruches, dame-jeannes, meubles et autres articles, installations.

Le tout sera vendu en bloc.

3° Un coffre-fort en fer.

4° Un lot de chaises, bois, barils vides.

5° Un assortiment de meubles de maison, stove de cuisine ustensiles qui seront vendus en détail.

6° Le contenu de la buvette coin des rues Notre Dame et Delta, consistant en vins, liqueurs, cordiaux, verres, verreries flacons, meubles comptoirs, installations, la clientèle, etc. Le tout en sera vendu en bloc, et l'acquéreur assumera toutes les obligations du bail de 30 local à raison de $15 00 par mois payable mensuellement et expirant le 30ème jour de septembre 1890; une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
18 avril—18 22 26 29

Avis.

Application sera faite à la Législature, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, pour le paiement de marchandises prises pour l'usage de l'Etat.
20 mars—5 fois 30 j